

OPINION

L'université McGill pratique-t-elle la censure?

Yakov Rabkin, Historien à l'Université de Montréal

Peter Leuprecht, Directeur de l'Institut d'études internationales à l'Université du Québec à Montréal et ancien doyen de la faculté de droit à l'université McGill

Julius Grey, Avocat qui a souvent enseigné le droit public à l'université McGill

Gilles Bibeau, Anthropologue à l'Université de Montréal

Le Devoir, 11 juillet 2007

-- *Je suis limogé.*

-- *Pourquoi? Quelle raison ont-ils donnée?*

-- *Aucune. Juste un appel officiel: «Vos services ne sont plus requis.» Je ne pourrai plus aller à l'école.*

-- *Il doit y avoir une raison. Peut-être qu'ils te la diront. Va à l'école et demande.*

-- *Je ne peux pas le faire. De toute façon, qui sait ce qu'ils ont dit de moi aux enfants?*

-- *Bizarre. N'aurais-tu pas une idée? Quelque chose que tu aurais fait ou dit?*

-- *Je ne me suis pas bien entendu avec le personnel. Ils ne m'approuvent pas. Je ne suis pas toujours l'horaire; et nous avons de la joie dans ma classe et ils ne l'apprécient pas.*

Le dialogue est tiré du film de François Truffaut Fahrenheit 451 inspiré par le roman «dystopique» de Ray Bradbury. C'est le récit d'une société qui interdit la pensée originale et le livre; tous les livres y sont brûlés systématiquement. Il n'est pas étonnant qu'un enseignant stimulant n'y trouve pas sa place. La scène qui suit le dialogue montre un délateur en train de jeter une dénonciation dans une boîte aux lettres réservée à ceux qui

veulent trahir des amis et des voisins soupçonnés de posséder des livres.

Malheureusement, ce dialogue n'est plus un fruit d'imagination. Il décrit ce qui, en fait, est arrivé au Dr Norman Cornett de la faculté des sciences religieuses de l'université McGill, à Montréal, le 31 mai 2007. Après presque 15 ans d'enseignement dévoué, mais sans le bénéfice de la permanence, il est limogé par le doyen Barry Lévy, quelques minutes avant que ce dernier ne parte pour une année sabbatique. Les cours du Dr Cornett prévus pour les semestres d'été, d'automne et d'hiver sont annulés, et McGill demande qu'il vide son bureau et coupe tout contact avec l'université.

Il est évident que le Dr Cornett n'a rien d'un enseignant orthodoxe. Il provoque la pensée originale en impliquant les étudiants dans de vrais débats avec des vedettes du monde politique, universitaire, cinématographique, artistique et médical: les anciens premiers ministres Paul Martin et Lucien Bouchard, l'ambassadeur David Berger et le politicien conservateur Preston Manning, le rabbin Reuven Poupko et l'historien Gérard Bouchard ont défilé dans ses classes.

Les sessions de dialogue qu'organise le Dr Cornett exigent non seulement de l'objectivité et de la préparation, mais également beaucoup de travail de la part des étudiants, qui lisent des livres et des articles et soumettent au professeur des réponses écrites afin de pouvoir participer aux débats. De nombreux étudiants considèrent que le cours du Dr Cornett est le meilleur, et le plus exigeant, de tous ceux qu'ils ont suivi à McGill.

Les professeurs ne savent souvent pas comment enseignent leurs collègues: ils n'assistent pas à leurs cours et doivent se fier à des renseignements indirects. Or, cette fois-ci, nous le savons: nous avons tous participé au cours du Dr Cornett et l'avons observé en action.

La façon avec laquelle l'université McGill a traité le Dr Cornett est exceptionnelle et semble enfreindre ses propres règlements. Elle devrait avoir de bonnes raisons pour agir ainsi. Pourtant, l'administration universitaire maintient un silence absolu à l'égard de ce limogeage, ce qui ne fait que répandre des soupçons et des rumeurs quant à ses motivations.

Certains croient que le Dr Cornett a subi ce revers pour avoir encouragé des débats sur des sujets controversés tels que le refus de soldats israéliens de faire leur service dans les territoires occupés et la question de l'opposition juive au sionisme. D'autres disent qu'il s'agit de mécènes influents qui exigent le départ du Dr Cornett avant de reprendre leurs contributions à cette université. Il y a même des rumeurs selon lesquelles les administrateurs de McGill auraient envoyé des mouchards assister aux cours du Dr Cornett.

On soupçonne donc des restrictions de la liberté académique et un traitement inéquitable,

ce qui fait de cette université respectable une scène pour le film Fahrenheit 451. Le quotidien The Gazette l'a évoqué dans un article paru le 2 juin dernier. Un groupe de cinéastes a publié une lettre ouverte le 15 juin où ils protestent contre le limogeage du Dr Cornett. Quelque 680 étudiants, professeurs et autres citoyens ont signé une pétition en ligne en faveur du Dr Cornett (www.petitiononline.com/RELG345/petition.html). Des collègues se mobilisent dans plusieurs universités du monde et semblent loin de vouloir abandonner le Dr Cornett à son sort.

L'université McGill a tout intérêt à expliquer les mesures exceptionnelles qu'elle a prises. Rappelons que les universités ne sont pas des corporations hiérarchiques où l'on peut faire obéir aux ordres en réduisant les employés au silence. Tôt ou tard, quelqu'un parmi nos collègues professeurs ou parmi les administrateurs lèvera le voile sur cette affaire et, en le faisant, causera un préjudice à la réputation de McGill.

Il se peut qu'il n'y ait aucun complot et que l'ancien doyen ait simplement ignoré les règlements sans consulter l'administration, ce qui ne serait pas étonnant à la veille de son départ. Il est dans l'intérêt évident de l'université McGill d'expliquer cet épisode étonnant ou bien de présenter ses excuses au Dr Cornett et de lui demander de reprendre son enseignement. Toutes les universités canadiennes ne peuvent que bénéficier d'une telle démarche de la part de McGill.